



Cession Du Fonds De Commerce Suite Redressement Judiciaire Activite : Restauration Sous L'enseigne "Burgers Cafe"

Publié sur actify.fr le mai 5, 2023

806 vues

Adresse:

65 Avenue du Général Leclerc

Date de fin de commercialisation:

22/05/2023

Date limite de dépôt des offres:

19/05/2023

Etude:

SELARL ASCAGNE AJ

CESSION DU FONDS DE COMMERCE

SUITE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

ACTIVITE : RESTAURATION SOUS L'ENSEIGNE "BURGERS CAFE"

CHIFFRE D'AFFAIRES HT DU 01/11/2021 AU 30/11/2022 (13 mois) : 512 K€

Objet de l'appel d'offres :

Local de 118 m² situé 65 Avenue du Général Leclerc 75014 Paris

44 places assises en intérieur + une vingtaine de places potentielles en terrasse

Loyer annuel (bail de 2019) : 110 K€ HTHC



8 SALARIES EN CDI

LES OFFRES DE REPRISE, ETABLIES CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES

L. 642-2 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE,

DEVRONT ETRE DEPOSEES AU PLUS TARD LE VENDREDI 19 MAI 2023 A 16 H

A L'ADRESSE SUIVANTE :

ASCAGNE AJ - ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE

25 bis rue Jasmin – 75016 PARIS

CONTACT PAR MAIL : ULYSSE.OLIVIER@ASCAGNE-AJ.FR

L'accès aux informations est disponible à l'adresse mail ci-dessus, après avoir complété l'engagement de confidentialité.